

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AD SERVICE LOCATION

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214			
			services *			217		218	92 644		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
	Production immobilisée*							224			
	Subventions d'exploitation reçues							226			
	Autres produits							230	78		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	92 721		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234			
	Variation de stocks (marchandises)*							236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	427		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)							242	39 251		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *					243	1 690	)	244	1 690	
	Rémunérations du personnel*							250	59 052		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252			
	Dotations aux amortissements* (					dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		)	254	119
	Dotations aux provisions							256	1 520		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		}	262	1 142	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	103 202			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-10 480			
Produits financiers (III)			280	41		Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		}	300	179	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	-10 618			
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312		314	10 618		
Reintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				330	179
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249				)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)		345								
	BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346			350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641				
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356					
	Déficits antérieurs reportables : *28 381..... dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		
									372	10 439	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A.D. SERVICE LOCATION

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 7 Rue Marie Mesples - 31490 BRAX
489 818 971 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 10 618 euros en totalité sur le compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 16 251 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.